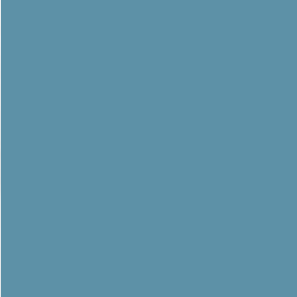
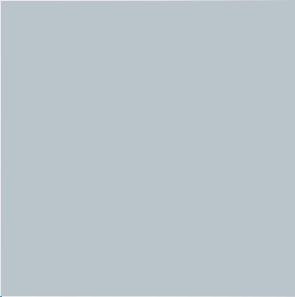


Rapport annuel 2004.



swisspower

Choose your own energy.

# Sommaire.

- 2 Organes de la société
- 3 Editorial du président du Conseil d'administration
- 5 2004 – une année de consolidation  
et d'essor réussie
- 8 Swisspower et ses partenaires – faits et chiffres
- 9 Bilan
- 11 Compte de résultats
- 12 Annexe
- 13 Rapport de l'organe de révision
- 14 Adresses de nos partenaires

## Organes de la société.

### Conseil d'administration

Dr. Conrad Ammann	Président, directeur de Elektrizitätswerk der Stadt Zürich
Hans Jakob Graf	Vice-président, président de la direction de ewl Energie Wasser Luzern Holding AG, Luzern
Kurt Bill	CEO Energie Wasser Bern
Beat Curau-Aeppli	Conseiller municipal de Weinfelden
Jürg Litscher	Directeur de EWD Elektrizitätswerk Davos AG
Barbara Schneider	Conseillère d'Etat du canton Bâle-ville
Eduard Schumacher	Président de la direction de IWB Basel
Christian von Burg	Directeur de Städtische Werke Winterthur
Marcel Wenger	Président de la ville de Schaffhausen

### Direction générale

Alfred Bürkler	Directeur général
Manfred Hartmann	Distribution/vente
Dr. Johannes Schimmel	Marketing/produits

### Organ de révision

PricewaterhouseCoopers SA

## Swisspower : rétrospective d'une année réussie.

Swisspower peut se réjouir d'un exercice 2004 réussi. Au siège de l'entreprise, à Zurich, la direction et l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices sont parvenus à mettre en place une équipe compétente pour la facturation des clients groupés. Le flux des factures est saisi quotidiennement et correctement par périodes. Les traitements et les processus sont documentés et optimisés. La constitution d'une réserve approuvée par les actionnaires pour faire face aux variations des prix de l'énergie a été exécutée comme prévu. La situation financière de Swisspower est stable, et la base est donc intacte pour aborder l'avenir.

En été 2003, les Services Industriels de Genève (SIG) ont adhéré à Swisspower. Les SIG constituent la plus grande entreprise municipale de prestations de service en énergie en Suisse. Ils sont compétents pour l'approvisionnement et l'élimination dans le canton de Genève en ce qui concerne l'électricité, le gaz naturel, l'eau, les eaux usées, les déchets domestiques, les télécommunications et diverses prestations de service en énergie. Mi-décembre 2004, les partenaires de Swisspower ont approuvé une adaptation du contrat d'actionariat, qui permet aux SIG de porter à 22,76% leur part du capital-actions. L'adhésion des SIG constitue une preuve de confiance pour Swisspower et ses partenaires. Cela assure également à Swisspower une bonne place en Suisse romande.

Le contexte de la politique énergétique demeure turbulent. Jusqu'en 2007, tous les clients européens seront libres de choisir leurs fournisseurs d'électricité. L'arrêt du Tribunal fédéral de décembre 2003, par lequel Watt Suisse a obtenu le droit d'acheminement pour l'électricité par une procédure dirigée contre les Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF) montre que le marché suisse de l'électricité est, de fait, ouvert. Cependant, les conditions-cadre pour une concurrence réglementée, ainsi que les bases légales pour garantir l'approvisionnement en électricité, font encore défaut. Le Conseil fédéral a donc fait élaborer une loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEL) et l'a adoptée en date du 3 décembre 2004 à l'attention du Parlement. La LApEL prévoit désormais une ouverture du marché de l'électricité en deux étapes et fixe les conditions-cadre pour assurer en Suisse, et à long terme, un approvisionnement en électricité fiable, de qualité irréprochable, économique et durable.

Swisspower a été fondée eu égard aux changements à venir dans la branche de l'électricité et entendait satisfaire à la devise « L'union fait la force » par une coopération entre les services industriels de Suisse. Cet objectif demeure inchangé. Les partenaires sont toujours compétents pour assurer l'approvisionnement régional de leur clientèle en énergie et en prestations de service. Ils apportent leur compétence dans le réseau de Swisspower et sont ainsi en mesure de proposer à leurs clients et dans toute la Suisse des prestations de service d'un genre unique. En vue des changements dans le domaine de l'énergie, le modèle Swisspower démontre son utilité.



Les facteurs déterminants du succès, pour l'avenir, sont la conclusion de contrats complexes mais souples et efficaces, axés sur l'objectif de satisfaire nos clients, à des prix avantageux et avec une large gamme de prestations de service. Swisspower et ses partenaires travaillent intensivement sur ces sujets. Les expériences que peut acquérir Swisspower aujourd'hui grâce à l'encadrement intégral de clients groupés nationaux constituent des éléments essentiels de la réussite future.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier vivement notre clientèle pour sa fidélité et sa bonne coopération. Je remercie aussi la direction et le personnel du siège ainsi que plus d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs étroitement impliqués au sein des entreprises partenaires pour leur grand engagement. Je suis confiant, et sais que Swisspower connaîtra aussi le succès à l'avenir grâce à cet engagement commun exemplaire.



Dr Conrad Ammann  
Président du Conseil d'administration



## 2004 – une année de consolidation et d’essor réussie.

Swisspower S.A. peut se réjouir d’un exercice 2004 réussi. La mise sur pied du nouveau système de facturation au siège a permis d’achever la consolidation des processus de traitement. Par ailleurs, un nouveau contrat d’actionnariat et l’adhésion des SIG soulignent la volonté des partenaires de satisfaire ensemble aux exigences de l’ouverture du marché comme le prévoit la nouvelle Loi sur l’approvisionnement en électricité (LApEI). Le passage à une nouvelle phase des activités de Swisspower a ainsi pleinement débuté.

**Avec la nouvelle Loi sur l’approvisionnement en électricité (LApEI), le Conseil fédéral tente, pour la deuxième fois, d’ouvrir le marché national de l’électricité de manière réglementée, afin de garantir la sécurité d’approvisionnement.**

**Swisspower soutient la LApEI et se prépare intensivement aux changements du marché.**

En juin 2004, le Conseil fédéral a lancé en consultation le projet de Loi sur l’approvisionnement en électricité (LApEI). Par rapport à la Loi sur le marché de l’électricité (LME) rejetée par le peuple à l’automne 2002, la garantie de la sécurité d’approvisionnement constitue le point fort de la LApEI. Après cette procédure de consultation, à laquelle Swisspower aussi a participé, le Conseil fédéral a adopté en décembre 2004 la LApEI remaniée à l’attention du Parlement. Les points essentiels de la nouvelle législation sont: l’ouverture du marché en deux étapes dès 2007 et le modèle dit « de l’approvisionnement en électricité garanti » pour les clients dont la consommation d’électricité n’excède pas 100 MWh, puis la création d’une société nationale pour le réseau à très haute tension en qualité de Transmission System Operator (TSO), l’institution d’une Commission de l’électricité ElCom en tant qu’organe régulateur et enfin l’en-

couragement des énergies renouvelables. Swisspower soutient la LApEI et s’engage notamment en faveur des intérêts de la clientèle et des entreprises d’approvisionnement. La LApEI fixe les conditions-cadre nécessaires pour garantir à long terme en Suisse un approvisionnement en électricité fiable, de qualité irréprochable, économique et durable. Consciente du fait que nombre de clients et clientes, mais aussi de petites entreprises d’approvisionnement locales, considèrent d’un œil critique l’ouverture du marché, Swisspower soutient l’ouverture du marché en deux étapes proposée par le Conseil fédéral. Celle-ci exige une limite claire de l’autorisation d’accès au marché de 100 MWh à compter de la date d’entrée en vigueur probable de la loi à mi-2007 et l’ouverture à l’ensemble des consommateurs cinq années plus tard. Swisspower salue également la garantie de l’approvisionnement de base en faveur des ménages et des petites entreprises grâce au modèle d’approvisionnement en électricité garanti. De la même façon, Swisspower soutient l’encouragement des énergies renouvelables, mais rejette le modèle proposé de rétribution du courant injecté avec des prix garantis.

**La stratégie de Swisspower a été adaptée aux changements de circonstances, et la préparation des procédures de marché tourne à plein régime.**

Avec l'arrêt du Tribunal fédéral en l'affaire EEF contre Migros/Watt Suisse, et la législation révisée sur les cartels, le marché suisse de l'électricité est ouvert de fait. Dans l'intérêt et sur mandat de ses clients, Swisspower exploite les chances qui en résultent avant même l'entrée en vigueur de la LApEI. Les gestionnaires de réseaux opposent toutefois nombre d'obstacles techniques, opérationnels et tarifaires au déroulement pratique de l'acheminement de l'électricité, car il n'existe pas de règles à caractère obligatoire. Swisspower poursuit intensivement ses travaux préparatoires, afin de pouvoir mettre en œuvre dès le début les futures procédures de marché avec ses partenaires.

**Le contrat d'actionariat est signé, et les Services Industriels de Genève (SIG) font désormais définitivement partie de Swisspower. Par la même occasion, ils augmentent à 22,76% leur part du capital-actions de Swisspower.**

Mi-décembre 2004, les partenaires de Swisspower ont signé à l'unanimité le nouveau contrat d'actionariat, par lequel les Services Industriels de Genève (SIG) font partie définitivement de Swisspower tout en augmentant à 22,76% leur part du capital-actions. SIG est la plus grande entreprise municipale d'approvisionnement en énergie de Suisse et couvre l'ensemble du canton de Genève dans les domaines commerciaux de

l'électricité, du gaz naturel, de l'eau, de l'incinération des ordures ménagères, des eaux usées, des télécommunications et enfin des prestations de service en énergie. L'adhésion des SIG représente certes une preuve de confiance pour Swisspower et ses partenaires, mais aussi une contribution importante pour se préparer en commun à la concurrence. Le modèle commercial de Swisspower a été soumis pour examen à la Commission fédérale sur la concurrence en relation avec le nouveau contrat d'actionariat et jugé conforme aux principes de la libre concurrence.

**Savoir-faire puissance 20 : Swisspower regroupe des partenaires ancrés localement avec leur propre identité en un réseau du savoir et de la confiance.**

Swisspower propose de l'énergie et des prestations de service en énergie pour des clients multi-sites. Les partenaires de Swisspower sont ancrés localement et apparaissent en tant que tels sous leur propre marque en laquelle les clients ont confiance. « Savoir-faire puissance 20 ». C'est sous cette formule que Swisspower forme un réseau réunissant les compétences de ses partenaires. C'est ensemble, et au sein du réseau Swisspower, que les partenaires veulent se concentrer sur des prestations de service de grande qualité en faveur des clients finaux.

**La facturation aux clients multi-sites a fait l'objet d'une refonte totale au siège de Swisspower et les processus de traitement ont été consolidés.**

Au début de l'année 2004, la facturation aux clients multi-sites a fait l'objet d'une refonte totale au siège de Swisspower. Les processus de traitement ont été consolidés. La facturation a lieu en temps utile et satisfait à toutes les exigences des clients et des partenaires. Le nouveau système de facturation est en mesure de décomposer de manière groupée toutes les formes d'énergie, toutes les prestations de service, l'acheminement de l'énergie ainsi que les taxes et redevances. Swisspower propose ce billing en plus des contrats de fournitures d'énergie en tant que prestation de service séparée.

**Services de marketing: nombre de produits et de prestations de service sont à la disposition des partenaires de Swisspower. Cela va du «Gridbox», un contrat pour les installations à haute tension, jusqu'aux événements proposés à la clientèle avec l'équipe V.T.T. de Swisspower.**

Les services de marketing, qui fournissent des prestations aux partenaires, se sont développés avec succès. Plus de 50 projets ont été ainsi réalisés pour et avec eux dans les domaines du développement des produits, de leur gestion, des événements proposés à la clientèle avec l'équipe V.T.T. Swisspower, des imprimés tels que la lettre commerciale d'information «de facto», mais aussi de manifestations spécialisées et de mandats de conseils.

L'introduction du Heatbox, un contrat de chaleur standard pour maisons monofamiliales et petites maisons plurifamiliales, a aussi été couronnée de succès. Ce produit s'appuie sur la collaboration des partenaires avec des installateurs locaux. Le nouveau produit «Gridbox», un contrat de gestion de l'exploitation d'installations à haute tension, a déjà été introduit chez plusieurs clients durant l'exercice écoulé. Il faut encore mentionner les produits tels que «Monitoring», «Energyfit» et la comptabilité énergétique, qui soutiennent la clientèle dans l'utilisation rationnelle de l'énergie et sa gestion.

**Succès grâce à une utilisation optimisée de l'énergie: Swisspower mise aussi à l'avenir sur le parrainage sportif comme plate-forme de communication.**

Les engagements parrainés de l'équipe V.T.T. Swisspower et de la Swisspower Cup sont synonymes de succès nationaux et internationaux, ainsi que d'un perfectionnement continu. Avec le titre de champion du monde junior pour Nino Schurter et le Bike Award en tant que meilleure équipe internationale 2004, l'équipe V.T.T. a recueilli, cette année-là, les fruits d'un travail exemplaire sous la houlette de son leader Thomas Frischknecht. La Swisspower Cup, l'unique série d'épreuves Cross-country, en Suisse, fait figure de modèle par-delà nos frontières pour ce qui est d'allier le sport d'élite et le sport de masse. En outre, nombre de partenaires Swisspower exploitent aujourd'hui la Swisspower Cup comme une importante plate-forme de communication pour leurs événements locaux et régionaux.

## Swisspower et ses entreprises partenaires – Faits et chiffres.

Swisspower est une entreprise prestataire de services en énergie regroupant quelque 20 services industriels de communes et de villes suisses. L'entreprise a pour vocation le développement et la distribution de produits énergétiques, y compris les prestations de service annexes pour les clients commerciaux. Swisspower et ses partenaires forment un réseau de compétences et proposent

ensemble à leur clientèle toutes les sources d'énergie tels que l'électricité, le gaz naturel, les télécommunications, l'eau potable et la chaleur à distance.

Avec quelque 1'100'000 clientes et clients, ainsi que plus de 5'300 collaboratrices et collaborateurs, ce réseau se caractérise par un solide ancrage local associé à une vaste présence nationale.



# Bilan au 31 décembre 2004.

<b>Actifs</b>	en 1'000 CHF	
	31.12.2004	31.12.2003
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	5'651	1'333
Liquidités pour variations de prix	4'273	0
Créances issues de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	1'746	2'603
vis-à-vis de tiers	16'010	28'208
Du croire	-875	-1'541
Autres créances	391	1'192
Délimitations de comptes actives	32'628	33'600
<b>Total des actifs circulants</b>	<b>59'824</b>	<b>65'395</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Equipements de bureaux et informatique	66	120
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>66</b>	<b>120</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>59'890</b>	<b>65'515</b>

**Passifs**

en 1'000 CHF

31.12.2004 31.12.2003

**Capitaux de tiers à court terme**

Emprunt à court terme	8'000	0
Engagements de fournitures et de prestations		
vis-à-vis d'entreprises liées	9'296	39'255
vis-à-vis de tiers	5'157	12'303
Compte courant des variations		
de prix des entreprises liées	4'273	0
Autres engagements	1'222	1'281
Délimitations de comptes passives	30'120	10'456
Provisions	56	528
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>58'124</b>	<b>63'823</b>

**Capital propre**

Capital-actions	1'612	1'612
Réserves	8	8
Réserves en actions propres	0	0
Report du solde excédentaire/déficitaire	72	-213
Bénéfice/déficit annuel	74	285
<b>Total du capital propre</b>	<b>1'766</b>	<b>1'692</b>

<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>59'890</b>	<b>65'515</b>
----------------------	---------------	---------------

## Comptes de pertes et profits.

	en 1'000 CHF	
	2004	2003
Revenus des fournitures d'énergie	190'388	195'959
Mise à disposition d'énergie	-190'551	-194'272
<b>Perte annuelle / Gain annuel en énergie</b>	<b>-163</b>	<b>1'687</b>
Charges exceptionnelles en énergie	-186	-11'282
Revenus exceptionnels en énergie	406	9'645
<b>Bénéfice du commerce de l'énergie</b>	<b>57</b>	<b>50</b>
Autres revenus	5'942	6'376
Frais de personnel	-2'299	-1'730
Frais de structures et de marketing	-3'441	-4'297
Amortissements	-80	-80
<b>Bénéfice de l'exploitation</b>	<b>179</b>	<b>319</b>
Charges financières	-38	-31
Revenus financiers	20	9
Charges exceptionnelles (siège)	-58	0
<b>Bénéfice annuel avant impôts</b>	<b>103</b>	<b>297</b>
Impôts	-29	-12
<b>Bénéfice annuel après impôts</b>	<b>74</b>	<b>285</b>

## Appendice au 31.12.2004.

### Généralités

Le compte annuel de la société Swisspower S.A. a été établi selon les prescriptions du droit suisse sur les sociétés anonymes.

### Traites de leasing

12 traites de leasing d'un total de 6'672 fr. (2003 : 13'344 fr.) sont encore pendantes pour un véhicule.

### Valeurs d'assurance-incendie

Les valeurs d'assurance-incendie de biens immobiliers correspondent à la valeur neuve. Valeur total de 600'000 fr (2003 : 400'000).

### Poursuite bénéfice/perte au bilan

	en francs suisses	
	31.12.2004	31.12.2003
Report de bénéfice / perte au bilan	71'689	-288'103
Dissolution de réserves pour actions propres	0	74'500
Bénéfice annuel selon compte de profits et pertes	74'249	285'292
<b>Total du bénéfice au bilan pour décision d'affectation par l'Assemblée générale</b>	<b>145'938</b>	<b>71'689</b>

### Proposition du Conseil d'administration

Attribution aux réserves	-4'000	0
Report du bénéfice au bilan	145'938	71'689
<b>Report du bénéfice sur le compte à venir</b>	<b>141'938</b>	<b>71'689</b>

# Rapport de l'organe de révision.

En qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de la société Swisspower SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de telle manière que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans

ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion. Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Lucas Monn, Werner Stoller  
Zurich, le 10 mai 2005

## Nos partenaires: adresses et liens.



### **IBAarau AG**

Obere Vorstadt 37, Postfach,  
5000 Aarau  
062 835 00 10, [www.ibaarau.ch](http://www.ibaarau.ch)



### **Swiss Mountain Power AG**

c/o IBC Ihr Partner für Energie  
Felsenaustrasse 29, 7004 Chur  
081 254 48 92, [www.smop.ch](http://www.smop.ch)



### **IWB Basel**

Margarethenstrasse 40, 4002 Basel  
061 275 51 11, [www.iwb.ch](http://www.iwb.ch)



### **SIG**

Case postale 2777, 1211 Genève 2  
022 420 88 99, [www.mieuxvivre.sig.ch](http://www.mieuxvivre.sig.ch)



### **Energie Wasser Bern**

Monbijoustrasse 11, 3001 Bern  
031 321 31 11, [www.ewb.ch](http://www.ewb.ch)



### **Industrielle Betriebe Interlaken**

Fabrikstrasse 8, 3800 Interlaken  
033 826 30 00, [www.ibi-interlaken.ch](http://www.ibi-interlaken.ch)



### **Energie Service Biel/Bienne**

Gottstattstrasse 4, 2504 Biel  
032 326 17 11, [www.esb.ch](http://www.esb.ch)



### **ewl Energie Wasser Luzern**

Industriestrasse 6, 6002 Luzern  
0800 395 395, [www.ewl-luzern.ch](http://www.ewl-luzern.ch)



### **Sinergy Commerce SA**

Avenue du Grand-Saint-Bernard 8  
1920 Martigny  
027 721 25 00, [www.sinergy.ch](http://www.sinergy.ch)



**Städtische Werke Schaffhausen und Neuhausen am Rheinfall**

Mühlenstrasse 19, 8201 Schaffhausen  
052 635 11 00, [www.shpower.ch](http://www.shpower.ch)



**Technische Betriebe Kreuzlingen**

Nationalstrasse 27, 8280 Kreuzlingen  
071 677 64 41 [www.tbkruzlingen.ch](http://www.tbkruzlingen.ch)



**Energie Thun AG**

Industriestrasse 6  
Postfach 733, 3607 Thun  
033 225 22 22, [www.energiethun.ch](http://www.energiethun.ch)



**Städtische Werke Winterthur**

Untere Vogelsangstrasse 11  
8400 Winterthur  
052 267 61 61,  
[www.energie-winterthur.ch](http://www.energie-winterthur.ch)



**Werkbetriebe Frauenfeld**

Gaswerkstrasse 13, 8503 Frauenfeld  
052 724 53 45  
[www.werkbetriebe-frauenfeld.ch](http://www.werkbetriebe-frauenfeld.ch)



**WWZ Energie AG**

Chollerstrasse 24, 6301 Zug  
041 748 45 45, [www.wwz.ch](http://www.wwz.ch)



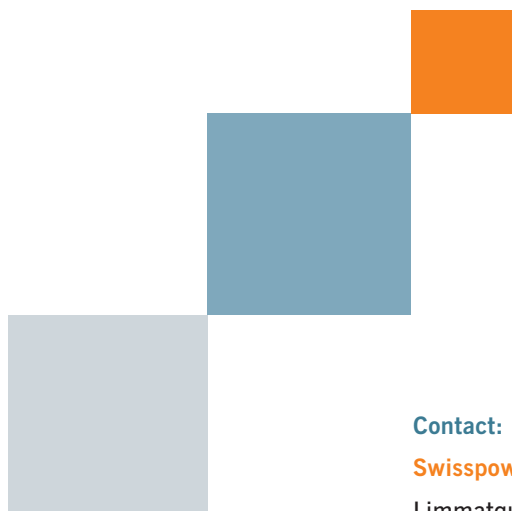
**Technische Betriebe Weinfelden AG**

Weststrasse 8, 8570 Weinfelden  
071 626 82 82, [www.tbweinfelden.ch](http://www.tbweinfelden.ch)



**ewz**

Tramstrasse 35, 8050 Zürich  
01 319 41 11, [www.ewz.ch](http://www.ewz.ch)



**Contact:**

**Swisspower AG**

Limmatquai 4

Postfach 170

8024 Zürich

Tél. 044 253 82 11

Fax 044 253 82 31

[info@swisspower.ch](mailto:info@swisspower.ch)

[www.swisspower.ch](http://www.swisspower.ch)

**Impressum:**

Création graphique et réalisation :

**[schroederpartners.com](http://schroederpartners.com)**

Texte:

**Swisspower**

Impression:

**Lithop Electronic Media AG**